

• Trois questions Philippe Tcheng .....	p. 1	• Une révolution "clinicienne" .....	p. 3
• Regards croisés sur la valeur .....	p. 2	• Informations .....	p. 4

## La parole présidentielle et la santé

L'exercice est, il faut bien le reconnaître, délicat. Que l'on en reste aux orientations générales et l'on sera qualifié d'avoir une attitude « jupitérienne » ignorant les difficultés concrètes que rencontrent les Français dans leur vie quotidienne.

Que l'on soit trop précis, on sera incomplet, ignorant l'essentiel : ce qui n'est pas évoqué. Alors partons de ce que nous espérons : l'annonce d'un changement profond rendu nécessaire par la rupture épidémiologique, le vieillissement de la population, l'évolution des attentes des patients et des professionnels et qui se traduirait par quelques principes qui constituent autant de clefs de lecture des discours présidentiels et ministériels.

- **L'annonce d'un système de santé** « patient centré » dans une approche globale, coordonnée et sécurisée en tenant compte des disparités géographiques ;
- **L'émergence d'une vision élargissant le soin à la santé** en incluant prévention, suivi, accompagnement, gestion du capital santé etc...
- **L'évolution des métiers**, des collaborations dans les parcours patients ;
- **L'intégration de la qualité et de la pertinence** dans les rémunérations en ville comme à l'hôpital ;
- **La prise en compte de la révolution numérique** dans l'organisation du système en interne comme dans ses relations.

Le choix a été évité puisqu'il nous est proposé, trois éditos fixant les grands objectifs, suivis d'un état des lieux indiscutable, cinq chantiers prioritaires (qualité des soins et pertinence des actes, organisation territoriale, mode de financement et de régulation, ressources humaines et formation, numérique).

Enfin un échéancier sur cinq ans et des engagements annuels complètent le dispositif.



La prudence est toujours de mise, mais reconnaissons l'ampleur, l'ambition, le souffle et l'intérêt de la démarche.

Alain Coulomb

## Trois questions au nouveau Président du Leem

### QUELLE AMBITION POUR LE LEEM DEMAIN ?

La raison d'être du Leem est de créer un environnement favorable au développement pérenne de nos entreprises afin de mettre à disposition les meilleurs traitements pour les patients et les professionnels de santé, dans les délais les plus courts.

Cette ambition est portée par l'ensemble des hommes et des femmes qui travaillent avec fierté au sein de nos entreprises, de la recherche jusqu'à la production, ainsi que par toutes nos équipes en charge de l'accès au marché puis de la commercialisation, qui accompagnent la mise à disposition effective de nos produits.

Cette ambition est en lien avec celle des autres acteurs de santé ; le monde académique, les établissements de soins, les professionnels de santé, les patients, les autorités et de santé et les élus, mais aussi les Biotechs, les PME et TPE. C'est tout l'écosystème de la santé qu'il faut faire évoluer pour que demain nos produits soient reconnus à leur juste valeur et que nous soyons associés comme des partenaires à part entière. C'est pourquoi j'apprécie beaucoup la démarche de réflexion pluridisciplinaire qui est menée au sein de Coopération Santé !

### NOUVELLEMENT ÉLU À LA PRÉSIDENTIE DU LEEM, QUELLE SONT VOS PRIORITÉS POUR LES SEMAINES À VENIR ?

Dans les semaines à venir de nombreux dossiers vont nous mobiliser. Premièrement les mesures du 8<sup>ème</sup> CSIS, qui a permis de faire reconnaître le caractère stratégique de notre secteur et de construire une ambition forte pour son avenir, devront être très rapidement retranscrites, en particulier dans la nouvelle lettre d'Orientation Ministérielle adressée au CEPS. Nous souhaitons également retrouver dans la Loi de Financement de la sécurité Sociale, l'esprit de ce 8<sup>ème</sup> CSIS et des mesures qui permettent d'allier attractivité et compétitivité de nos entreprises, pour que la France retrouve une place de leader sur la scène internationale dans les domaines de la recherche, de la production, de l'évaluation et de l'accès

aux médicaments. Enfin, il faudra initier les négociations du nouvel accord-cadre entre le Leem et le CEPS, base d'un nouveau dialogue au service du progrès thérapeutique.

En parallèle, comme je m'y suis engagé, j'organiserai d'ici à la fin de l'année une consultation de l'ensemble des adhérents du Leem et un séminaire de réflexion de notre Conseil d'Administration afin de redéfinir les priorités et la feuille de route pour ce nouveau mandat.

### QUELLE RELATION ENVISAGEZ-VOUS AVEC LES PARTIES PRENANTES DU MONDE DE LA SANTÉ, PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET PATIENTS ?

Je suis convaincu que nous devons faire évoluer nos modes de fonctionnement et nos relations avec les parties prenantes. Nous partageons tous les mêmes ambitions et nous devons être des co-acteurs de la filière de soins qui passe par la valorisation du savoir-faire de nos entreprises en recherche et production, le changement des conditions d'accès aux médicaments (ATU, évaluation, délais, place des données en conditions réelles d'utilisation,...), la promotion du bon usage du médicament, le développement du numérique et de l'intelligence artificielle, et le renouveau du dialogue avec les professionnels de santé et les patients.

Ma conviction forte est qu'il faut dialoguer pour changer et en particulier avec les professionnels de santé, les patients et plus généralement les citoyens. Ce dialogue exigeant passe par la création par le Leem du Lab Médicament et Société et par notre volonté de relance, avec l'ensemble des acteurs de santé, du Collectif santé.



Philippe Tcheng,  
Président du Leem.

Propos recueillis par Alain Coulomb

## REGARDS CROISÉS SUR LA VALEUR

Depuis plusieurs mois, le terme de Valeur en santé résonne dans le débat public, en France comme à l'international. De sa théorisation en 2006 par Michael Porter dans son ouvrage référence *Redefining Health Care*, aux notions de qualité et de pertinence mises en avant dans les chantiers de transformation du système de santé français, en passant par l'initiative Patient-Reported Indicators Survey (PaRIS) de l'OCDE, la Valeur permet une approche différente des défis en matière de santé et offre ainsi de nouvelles perspectives. Des industriels du médicament comme du dispositif médical, à l'instar d'autres acteurs, s'engagent pour promouvoir cette approche qui vient relancer le débat sur l'évaluation des produits de santé et la place des industries dans le système de santé.

Le vieillissement de la population, la chronicisation des pathologies et l'accélération de l'innovation sont autant d'éléments qui pèsent aujourd'hui sur l'équation budgétaire d'un système déjà fragilisé. **La croissance de l'Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM), fixée à 2,5%** quand le taux naturel des dépenses est proche de 4%, nécessite des mesures d'économies toujours plus importantes et qui impactent l'ensemble des acteurs du système en général et les industries de santé en particulier. Dans ce contexte d'une régulation essentiellement basée sur la notion de prix/volume, comment créer les conditions pour permettre aux thérapies les plus innovantes d'accéder au marché ? C'est de ce prisme purement budgétaire que l'approche par la Valeur doit nous permettre de sortir, proposant un nouveau paradigme, celui du résultat et de l'implication de l'ensemble de la chaîne des acteurs, y compris via la voie contractuelle.

Les industries de santé, au-delà de la valeur médicale dont elles ont toujours été porteuses, souhaitent être reconnues comme des acteurs à part entière de la **Valeur en santé**, permettant la meilleure réponse aux attentes des patients à un coût supportable pour la collectivité. Cette approche pose la question d'une redéfinition des critères d'évaluation des produits de santé afin d'intégrer à la fois cette dimension de résultats qui importent aux patients et aussi celle d'impact organisationnel que la segmentation budgétaire actuelle en unités de lieux (ville, hôpital, médico-social) rend particulièrement difficile à appréhender.

S'agissant des résultats qui importent aux patients, la définition d'indicateurs, intégrant les classiques résultats cliniques mais aussi les résultats rapportés par les patients (PROMs), apparaît comme primordiale. Elle est par ailleurs possible et scientifiquement robuste comme le montrent les travaux de l'International Consortium for Health Outcomes Measurement (ICHOM), déjà mis en œuvre dans plusieurs pays dont la Suède, les Pays-Bas ou les Etats-Unis.

L'impact organisationnel, dont le médicament et le dispositif médical sont de puissants pourvoyeurs, peine encore à trouver son cadre d'analyse dans un environnement encore trop fragmenté et siloté. La logique de parcours, qui semble de plus en plus prévaloir, devra faciliter le développement d'outils d'analyse et permettre d'apprécier les conséquences d'une thérapie sur l'ensemble d'un parcours ainsi que les gains en termes de prévention, d'efficacité et même d'impact sociétal.

Ce cadre nouveau de l'évaluation nécessitera d'être adapté aux médicaments et aux dispositifs médicaux pour en apprécier les nuances fondamentales mais aussi la diversité de l'offre au sein même de chacun de ces deux secteurs. Le prix du produit de santé pourra ainsi devenir le **reflet de la Valeur**, c'est-à-dire des résultats – pas seulement cliniques – délivrés aux patients et tenir compte des économies

potentielles réalisées grâce à la transformation des organisations. Cette nouvelle approche par la Valeur se traduit aussi par une meilleure appréciation de la valeur économique, nationale et locale, des industries de santé.

À l'échelle de la France, les industries de santé représentent 90 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 35% à l'export, ce qui fait du secteur le 4<sup>ème</sup> exportateur en 2017.

Au-delà de la valeur économique, **les entreprises des produits de santé apportent aussi une valeur sanitaire** en ce qu'elles peuvent contribuer à la prévention, primaire comme secondaire, et ainsi impacter positivement le système de soins et son efficacité.

**Elles apportent une valeur sociétale en tant que partenaires** des centres de recherche, des universités et des établissements de soins. Elles sont un lien indispensable entre les acteurs de la chaîne de soins au service du parcours de santé : professionnels médicaux et paramédicaux, pharmaciens, associations de patients, établissements de soins, autorités de santé, et acteurs économiques territoriaux.

Enfin, les entreprises de produits de santé, à travers leurs 400 sites de production sur le territoire et leurs 455 000 emplois directs, indirects et induits, sont au cœur de l'écosystème de santé dont elles sont à la fois acteur et soutien, notamment de nombreuses PME et TPE.

**Cette valeur sanitaire, économique et territoriale doit être un solide vecteur de confiance**, légitimant les industries de santé dans leur rôle de partenaire comme c'est le cas dans bien d'autres domaines.

Dans un secteur fortement réglementé, dans lequel les politiques publiques occupent une place centrale et, de surcroît, dans un pays jacobin, il pourrait sembler naturel de penser que les entreprises doivent attendre que le gouvernement prenne les décisions devant ce sujet de la Valeur en santé. Cependant, convaincues des bénéfices pour le système, en premier lieu pour le patient, et au-delà de leurs intérêts propres, les industries de santé veulent accompagner ces mutations et souhaitent être considérées comme des partenaires légitimes et incontournables tant par les autorités en charge de la santé que par les professionnels de santé et les patients.

Face à ces évolutions nécessaires dans la construction de la valeur des produits de santé et afin d'en parfaire l'évaluation scientifique, la valorisation économique et sociétale, il faut revoir l'ensemble des critères d'évaluation et le cadre financier des négociations de prix. Cette évolution essentielle ne peut se faire qu'avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de santé, y compris les entreprises de produits de santé, et les autorités.

**Il est donc temps de dépasser les silos et les stigmatisations pour, tous ensemble, porter cette nouvelle approche ! ●**

Basile Gorin, Medtronic  
Philippe Maugendre, Sanofi  
Administrateurs de Coopération Santé

## UNE REVOLUTION "CLINICIENNE"

En 2017, une convention pharmaceutique faisant évoluer le rôle et la rémunération des pharmaciens d'officine a été signée entre la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et la Profession. Elle a pris effet le 1<sup>er</sup> Janvier 2018.

La diminution du prix des médicaments et des volumes de prescription avaient, depuis plusieurs mois, entraîné une détérioration de l'équilibre économique de la plupart des officines françaises.

**C'est donc aujourd'hui une véritable révolution professionnelle, mais aussi économique, des pharmacies.**

Outre la **dispensation**, le pharmacien devra assurer l'**accompagnement des patients** pour garantir une qualité accrue des traitements thérapeutiques. C'est une évolution dans le droit fil de la loi HPST (Loi Bachelot juillet 2009) qui avait défini enfin les missions du pharmacien d'officine en juillet 2009.

L'engagement dans de nouveaux services va valoriser l'expertise de l'officine, renforçant son rôle de référent de santé tout en s'adaptant à la demande des patients. Cette nouvelle dynamique va aider le développement des activités à potentialités, où le conseil et la sécurité sont indispensables et souhaités par la patientèle : médication officinale, dermo-cosmétique, maintien à domicile, phytothérapie, aromathérapie, produits connectés, prévention, dépistage, etc...

Il va surtout devenir **un pharmacien clinicien**, comme les pharmaciens hospitaliers le sont devenus depuis plusieurs années. Il sera aussi au cœur du virage ambulatoire de l'hospitalisation.

Le pharmacien d'officine se place maintenant comme **un professionnel de santé intégré à l'équipe de soins primaires, dans un lieu privilégié en matière de santé et de services Santé-Beauté**, effectuant des actes de dispensation, de conseil et d'accompagnement des patients ainsi que des actes de prévention (vaccination). L'officine est donc dans une stratégie de meilleure intégration au système de soins avec la mise en œuvre de missions étendues, le maintien du monopole pharmaceutique, les nouvelles mesures en terme de rémunération et donc l'évolution du métier.

Dans ce rôle, le pharmacien aura la charge

d'accompagner les patients atteints de maladies chroniques lourdes à domicile, conséquence d'une politique de développement de l'ambulatoire – et ce notamment pour les traitements anticancéreux qui vont être les premiers concernés par cette évolution du soin -.

On est loin des rapports d'un autre temps, considérant le médicament comme un simple objet dans une banale chaîne de distribution dont l'affaire LACTALIS a montré les risques. Par la signature de la convention et l'engagement clair de la CNAM, les pouvoirs publics ont fait un choix contraire, privilégiant une politique de santé publique répondant aux besoins de notre population et donc de la patientèle sur l'ensemble du territoire.

## ÉVOLUTION DES LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES

Cette révolution du métier et de l'économie officinale oblige toute la chaîne du médicament à s'adapter et à se remettre en question.

Les laboratoires doivent en particulier accentuer leurs actions pour aider les officinaux à s'affirmer comme **des professionnels de santé dans un parcours de soins proche des patients**. Cela passe par une information poussée sur le bon usage du médicament, utile pour les entretiens

C'est-à-dire être un soutien reconnu à l'évolution nécessaire du métier, basée sur la compétence, la qualité et la confiance. C'est pour ces raisons que Pierre FABRE a lancé une réflexion et une initiative pour aider le pharmacien à être le point d'appui privilégié des thérapeutiques anticancéreuses à domicile dans cette vision clinique du métier.

Notre connaissance des thérapeutiques anticancéreuses, en particulier orales (PF ONCOLOGIE) des soins de supports dermatologiques (ONE SMILE d'AVENE et notre alliance avec MEME), bucco-dentaires (ORAL CARE) en aromathérapie (NATURACTIVE) nous permet d'être performant pour aider l'officine.

Nous sommes aussi, pleinement dans la culture souhaitée par M Pierre FABRE, qui était un précurseur en harmonie avec cette évolution de la profession. ●

Bernard Charles



Bernard Charles, Député Honoraire Conseiller de la Présidence de Pierre FABRE SA

pharmaceutiques et les bilans partagés de médication mais aussi sur l'ensemble des soins de support de ces maladies chroniques, sans oublier la formation et l'animation des points de vente pour les produits hors AMM.

C'est-à-dire être un soutien reconnu à l'évolution nécessaire du métier, basée sur la compétence, la qualité et la confiance. C'est pour ces raisons que Pierre FABRE a lancé une réflexion et une initiative pour aider le pharmacien à être le point d'appui privilégié des thérapeutiques anticancéreuses à domicile dans cette vision clinique du métier.

Notre connaissance des thérapeutiques anticancéreuses, en particulier orales (PF ONCOLOGIE) des soins de supports dermatologiques (ONE SMILE d'AVENE et notre alliance avec MEME), bucco-dentaires (ORAL CARE) en aromathérapie (NATURACTIVE) nous permet d'être performant pour aider l'officine.

Nous sommes aussi, pleinement dans la culture souhaitée par M Pierre FABRE, qui était un précurseur en harmonie avec cette évolution de la profession. ●

Bernard Charles

## LES MARDIS DE COOPERATION SANTE

En 2018, le fil rouge des Mardis de Coopération Santé est « la prévention, la promotion de la santé : des mots aux actes ». Inscrivez-vous à ce dîners débats,

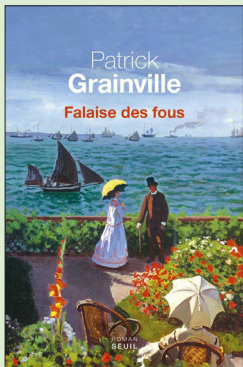
• **11 décembre** : « Le sommeil des militaires : risques, contre-mesures et difficultés de mise en œuvre de la prévention »

Intervenants : Quentin BÉRIOT, Directeur Général d'UNEO et Mounir CHENNAOUI, Chef de l'Unité Fatigue et Vigilance à l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées, Départements Environnements Opérationnels et Neurosciences & Contraintes Opérationnelles



## À LIRE ET À VOIR

« La falaise des fous » - Patrick Grainville - publié en janvier 2018 aux éditions du Seuil – 656 pages



Né à Villers-sur-Mer en 1947, agrégé de lettres classiques, il commence à écrire très tôt et obtient le prix Goncourt en 1976 avec « Les flamboyants », son 4ème roman, qui lui vaut une réputation de styliste inspiré.

Amoureux de la langue française, amateur de mots comme d'autres le sont de musique, Patrick Grainville les choisit avec un soin quasi provocateur qui confine, au nom de la vérité des choses, à une forme de préciosité assumée, comme est assumé l'érotisme qui traverse toute son œuvre.

« La falaise des fous » est le quarantième livre de cet écrivain prolifique, qui se définit entre autres choses comme un dépressif cyclothymique dont le malaise se dissout dans l'extase que lui procure la peinture. L'action, située entre les années 1860 et les années 30 du siècle suivant est sous-tendue par le récit d'une chronique familiale dont le locuteur, Charles, est l'un des avatars de l'auteur pour ce qui concerne sa fascination et sa passion pour la peinture. Au-delà de la trame romanesque prétexte, ce livre est un extraordinaire et vibrant chant d'amour aux peintres, Monet, Boudin, Courbet, Degas, Pissaro, Cézanne, qui en sont en fait les véritables protagonistes. « La falaise des fous » est aussi une fresque magistrale, et parfois bouleversante, des soubresauts de l'histoire de l'époque, la Commune, l'affaire Dreyfus, la guerre de 14-18 avec leurs acteurs, Hugo, Clémenceau, Jaurès, Zola, Proust, Barrés, Léon Daudet ... ceux que l'auteur admire, et ceux, confis dans la haine, qu'il condamne !

Le lecteur est porté par la prose magnifique de Grainville à la fois rigoureuse et baroque qui fait de l'auteur, récent académicien, l'un des écrivains contemporains majeurs.

Odile Corbin

« La fin du courage » - Cynthia Fleury - aux éditions Le Livre de Poche



« Bon courage », nous disons-nous les uns les autres. Avec une insistance rituelle et à tout propos. Est-ce pour mieux réactiver « La fin du courage » dont parle Cynthia Fleury ? Sous-titré « La reconquête d'une vertu démocratique », l'ouvrage fait une part belle au courage collectif, notamment le courage politique. La mise en place des processus démocratiques à partir du XVIIIème siècle a concouru dit-elle à ce que la violence, jacqueries ou révolutions, trouve une issue dans le cadre de l'élection de représentants du peuple. Façon donc de pratiquer le courage. Même si certaines formes de gouvernance, au rang desquelles les populismes, ont tant méprisé ou détourné le scrutin universel.

C'est pourquoi elle croit dans les autres courages collectifs : familles et groupes organisés qui sont là pour contribuer à éclairer les parlements et les exécutifs. Reste pour elle, comme pour Victor Hugo, qu'elle convoque à ses côtés, avec Amartya Sen, pour faire bonne route sur les chemins escarpés de la démocratie, que « la valeur des normes sociales (...) dépendent d'un exercice hautement délibératif de l'opinion ». Un discours pour tous ceux qui sont attentifs à compléter la démocratie représentative par des modes d'expressions citoyens, comme le débat public. Toujours trop souvent absent en matière de santé !

Christian Saout

## LA NEWSLETTER COOPÉRATION SANTÉ

Editeur : Association Coopération Santé 88 rue de la Roquette - 75011 Paris  
cooperation-sante@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Alain Coulomb

Rédacteur en chef : Gérard Mathieu

Comité de Rédaction : Marie Josée Augé-Caumon, Anne de Boismenu, Odile Corbin et Christian Saout

Réalisation graphique : Trait de marque Paris

Copyright : Association Coopération Santé, tous droits réservés

www.cooperation-sante.fr

## INFOS

Colloques organisés par Coopération Santé et ses Adhérents :

- **4 octobre 2018 – Assemblée Nationale** : « Psychiatrie, sortir de l'état d'urgence » (Fondation Fondamental, l'Institut montaigne)
- **27 novembre 2018 – Institut Mutualiste Montsouris** : « Antibiorésistances, quels bons usages pour 2025 ? »
- **2019** : « Pertinence des Soins » Immuno-oncologie

## ADHÉREZ

Si vous souhaitez des renseignements pour adhérer à l'Association Coopération Santé, contactez Anne de Boismenu : 06 11 70 55 03 - [annedeboismenu@orange.fr](mailto:annedeboismenu@orange.fr)

